La Cigogne

Journal
de la section
CGT
de la DGFiP
du Bas-Rhin

N°11 2021

Foutu Covid

Chers lecteurs, nous avons reçu de vives réactions de quelques encadrants et porte-flingue suite à notre dernier article à propos des conditions d'accueil au 35 avenue des Vosges (qui n'est, soit dit en passant, pas le seul site concerné). Au vu du contenu des remarques qui nous ont été faites, nous tenons à apporter quelques précisions.

Tout d'abord, le rédacteur de l'article n'a à aucun moment, que ce soit de façon directe ou par sous-entendu, remis en cause le professionnalisme et l'engagement des collègues de l'accueil, qui font avec ce qu'on leur donne.

Ensuite, et c'est le plus étonnant, nous avons rarement vu des encadrants défendre avec autant de zèle la vertu de « leurs » agents. Peine perdue : ce n'est pas eux qui étaient visés, mais bien la la hiérarchie obéissante aux ordres de Bercy. Il nous semble que ce ne sont pas les agents qui ont demandé la réduction de leurs effectifs, ni la dégradation de leurs conditions de travail, ces deux éléments entraînant mécaniquement une baisse de qualité du service rendu à l'usager.

Mais « que font les syndicats » pour y remédier ? Oh, pas grand-chose… à part défendre les agents contre l'arbitraire de certaines décisions de gestion du personnel, améliorer le confort de travail par leurs propositions en CHSCT, demander inlassablement un renfort des effectifs.

Pour donner une solution concrète à nos détracteurs quant à l'organisation matérielle de l'accueil au 35, l'auteur de l'article original nous a fait une suggestion : délocaliser la distribution des imprimés vers les trois guichets anciennement utilisés par les caissiers du site, et transformer le grand local ainsi libéré en salle d'attente. Ce dispositif, permettrait de proposer au moins une trentaine de sièges aux contribuables en attente d'être reçus à l'accueil, ceci dans le respect des gestes barrière bien entendu.

Par contre, une question reste sans réponse : à part attendre passivement les consignes nationales, que fait la Direction ? La Cigogne se demande également où étaient les managers offusqués lorsque les agents de la DRFiP67 étaient en grève et en manifestation contre le NRP.

~ ~ ~ Téléfilm de Noël ~ ~ ~

Pour finir l'année en beauté, nous vous proposons plusieurs romances de Noël.
Votez pour votre scénario préféré !
Toute ressemblance avec des personnes réelles de notre DRFiP serait totalement fortuite…

L'aventure de Noël

Quand Jean-Yves McDollar, chef de pôle romantique, et Françoise Sunshine, directrice qui ne croit plus en l'amour, se rencontrent, ils n'ont rien en commun. Et pourtant, ils vont devoir faire équipe pour organiser la parade de Noël de la DRFIP67…

Un Noël enchanté

Alors qu'elle vient d'abandonner son 2ème poste de Directrice, Françoise McSmiley jure de renoncer à toute relation dans le cadre professionnel jusqu'à ce qu'elle trouve « le bon service ». Mais sa rencontre avec Patrick O'Connell, quinqua' plein de charme, va mettre sa promesse à rude épreuve.

Le plus doux des Noëls

Françoise Skylander, directrice qui travaille beaucoup trop, est obligée de retourner dans sa Vienne natale pour s'occuper de l'héritage d'une tante éloignée, et fait la rencontre de Mylène Rose-Chanel, séduisante retraitée. Entre sa vie à Strasbourg, métropole européenne, et les plaisirs de la campagne, le choix va être difficile !

Noël à l'Est

Eric Häagendazs, jeune cadre dynamique, est envoyé par sa Direction en Alsace, pour apprendre la valeur du travail et le sens des autres. Heureusement, Barbara Doubs, sémillante adjointe, saura l'aider.

En espérant que ces pitchs vous auront fait sourire, Le comité de rédaction de la Cigogne et l'ensemble de la section CGT Finances Publiques 67 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Brèves

SUPER

2 vélos électriques pour 1.300 agents : "La DRFiP expérimente la mise à disposition de vélos à assistance électrique (VAE) pour favoriser les déplacements professionnels durables", faut-il comprendre que les déplacements vont durer ?

Lettres-chèques

Les retours de lettres-chèques aux SIP représentent une masse de travail considérable. Entre les mails, les e-contacts des redevables à qui on annonce une restitution qui n'arrive pas, car l'adresse préremplie par les ESI est systématiquement l'adresse d'imposition et non la nouvelle, connue de l'administration, et les retraitements manuels effectués par le service dédié de la direction pour les chèques non parvenus aux destinataires... Un partenariat pour fiabiliser les comptes bancaires afin de rembourser par virements n'eut-il pas été plus judicieux ?